

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL

Administration municipale **Nouvelle organisation de la réception téléphonique**

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses services à la population, la Municipalité de Saint-Imier met en place un nouveau système de réception téléphonique automatisé. Ce dispositif permet de diriger plus rapidement les appels vers le service compétent, réduisant ainsi les temps d'attente et les transferts inutiles.

Revoir les pratiques en termes de réception téléphonique, en vue de son optimisation, est une des mesures retenues dans le cadre de l'audit mené par Compas Management. C'est désormais chose faite ! Dès le lundi 8 décembre prochain, les personnes qui composent le 032 942 44 24 seront automatiquement guidées vers le service souhaité grâce à un serveur vocal interactif. Elles pourront ainsi sélectionner directement le service correspondant à leur demande.

Cette évolution vise à faciliter l'orientation des appels entrants, à améliorer la rapidité de prise en charge des demandes et à renforcer la qualité d'accueil téléphonique.

A noter que les horaires de réception téléphonique restent inchangés. (cm)

Mairie **Dernière permanence de l'année**

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité de Saint-Imier, tient sa onzième et dernière permanence le 11 décembre prochain.

Comme à l'accoutumée, elle aura lieu de 14h00 à 17h00 dans les locaux de l'administration communale, sans rendez-vous préalable. Cette permanence offre l'opportunité d'échanger avec Corentin Jeanneret, de lui poser des questions ou de partager ses préoccupations en lien avec la commune. (cm)